



AUTREMENT

Nicolas Hazard, président du Comptoir de l'innovation, croit en l'avenir de l'investissement social. **P. 14-15**

AUTREMENT

Comment la finance peut devenir notre amie!

Certains investisseurs veulent désormais que leur placement ait aussi un impact environnemental et social positif. C'est possible, avec le « social impact investing », à condition de définir des critères efficaces d'évaluation. La France veut jouer un rôle majeur dans cette nouvelle classe d'actifs financiers.

PAR **LYSIANE J. BAUDU**

Le président George Bush père avait déjà promu – en théorie seulement – l'idée d'un « compassionate capitalism » au siècle dernier. Une crise financière et économique plus tard, la finance reprend aujourd'hui le flambeau, avec le concept de « social impact investing ». Sous ce jargon se cache l'ambition de faire des investissements qui rapportent, évidemment, mais en ayant un impact social et environnemental positif. Simple oxymore pour certains, l'idée est pourtant une réalité pour d'autres! De fait, banques, assurances, fonds de pension, de part et d'autre de l'Atlantique et jusqu'en Asie, s'intéressent désormais de près à cette nouvelle classe d'actifs financiers. Les montants investis de la sorte, qui pourraient passer de 400 à 1000 milliards de dollars de 2015 à 2020, ne cessent de croître. Ainsi, selon la dernière étude de la banque américaine

JP Morgan (en association avec le Global Impact Investing Network) auprès des 125 plus grandes institutions actives dans le domaine (totalisant 46 milliards de dollars d'actifs sous gestion), les montants qui seront injectés cette année, soit quelque

12,7 milliards de dollars, dépasseront de 19% ceux de l'an dernier.

L'engouement du public semble certain, puisque les mêmes institutions annoncent des objectifs de levée de fonds doubles, à 4,5 milliards de dollars cette année, contre 2,8 milliards récoltés l'an dernier. Toujours selon l'étude de JP Morgan, 91% des investisseurs interrogés et qui souhaitent, pour la moitié d'entre eux, des retours sur investissements compétitifs déclarent avoir obtenu des rendements égaux ou supérieurs à leurs attentes, tandis que 99% estiment que l'impact social et environnemental observé a, lui aussi, été égal ou supérieur à leurs attentes.

Du coup, le public en redemande, et les institutions chargées de choisir les cibles se lamentent : elles ne trouvent paradoxalement pas assez de sociétés répondant aux critères pour y investir! De quoi susciter des vocations...

À CHACUN SA MANIÈRE DE « REDONNER À LA SOCIÉTÉ »

Si Anglais et Américains bénéficient d'une tradition bien ancrée en ce qui concerne la philanthropie et le fait de « redonner à la société » ce qu'elle a bien voulu offrir aux plus chanceux, les Français, fiers de leur propre modèle, redistributif et facteur de cohésion sociale, ne sont pas en reste. Certes, leur rapport à l'argent est différent, et certains mécènes n'apprécieraient d'ailleurs pas le développement de ces investissements d'un nouveau genre, de nature à disqualifier leurs propres actions philanthropiques, qui ne rapportent rien par définition, si ce n'est de la publicité, sans oublier une meilleure conscience.

Il n'en reste pas moins que le concept se développe aussi rapidement dans l'Hexagone. Mieux, les Français font, comme M. Jourdain, de « l'impact investing » sans le savoir! Par le biais de l'épargne salariale solidaire, nombreux sont les salariés qui privilégient désormais ce type d'investissements gagnant-gagnant. D'autant que les employeurs ont l'obligation de proposer à leurs salariés des fonds investis à hauteur de 5 à 10% dans des entreprises solidaires.

En conséquence, les banques, en particulier, proposent de plus en plus de produits allant dans ce sens, et les fonds collectés ont grimpé. Chez BNP Paribas, le montant de l'épargne salariale investi dans des fonds solidaires est passé, entre 2010 et 2013, de 100 millions à 600 millions d'euros.

« L'investissement socialement responsable [ISR], dont certains fonds thématiques contribuent à "l'impact investing", devient une classe d'actifs attrayante, confirme ainsi Laurence Pessez, responsable de la RSE pour le groupe BNP Paribas. Alors que la décollecte, sur l'ensemble de nos actifs sous gestion, a été de 8,6% l'an dernier, celle qui a visé les fonds ISR n'a été que de 1,7% », fait-elle remarquer.

PERFORMANCE ET QUÊTE DE SENS, C'EST POSSIBLE!

Mieux, 40% de la nouvelle collecte réalisée auprès des particuliers en France en 2013 a eu lieu dans la gamme épargne responsable. BNP Paribas a beau n'avoir que 3% de ces actifs sous gestion investis en ISR, la banque y croit. « Dans le contexte post-crise, les investisseurs, et surtout les jeunes, sont à la recherche de sens, et cette classe d'actifs en revêt un évident. De plus, ils





privilégiant la sécurité par rapport au risque et aux forts rendements », explique encore Laurence Pessez. Ce qui n'empêche pas certains fonds ISR de la banque, comme ceux concentrés sur l'eau, le développement humain ou le financement des institutions de microfinance, de performer. Au contraire, ils font mieux que certains fonds traditionnels. Mais pour cela, encore faut-il bien choisir les sociétés ciblées. Les fonds ont donc établi des critères stricts, afin de ne pas se faire gruger par des effets d'affichage de la part de certaines entreprises tentées par le « social washing ». L'une annonce créer des emplois, mais ses activités polluent : comment alors la déclarer socialement responsable, par exemple ?

Au-delà de la traditionnelle bonne gouvernance, les critères de base sont donc souvent, et en particulier en France, la création d'emplois, mais aussi le type de services rendus. Un microcrédit pour qu'une personne démunie puisse s'auto-employer, un centre d'appel adapté aux malentendants, autant d'initiatives qui, en revanche, passeront le test.

Cela dit, lorsqu'il s'agit de jauger, le plus objectivement possible, l'impact réel des activités d'une entreprise sur ses salariés, son secteur, l'environnement, la société dans son ensemble, voire le monde entier, les choses ne sont pas toujours simples...

« IL N'Y A PAS DE CRITÈRES UNIVERSELS »

L'université de Stanford, en Californie, s'est ainsi interrogée, à l'automne 2013, lors d'un débat intitulé « Quand "l'impact investing" a-t-il un impact réel? », sur des problèmes concrets soulevés par ce sec-

teur, tels que : « Une entreprise qui crée des emplois, mais de mauvaise qualité, répond-elle alors aux critères? » ou encore : « Fournir de l'eau à des populations pauvres en Afrique a-t-il plus de valeur sociale que la création d'emplois dans la Silicon Valley? »...

« Il n'y a pas de critères universels », admet Jacky Prudhomme, responsable de l'intégration des critères ESG (environnement, social, gouvernance) et de l'investissement solidaire de BNP Paribas Investment Partners.

Certains investisseurs, comme Le Comptoir de l'innovation (lire l'entretien avec Nicolas Hazard, ci-contre) ont adopté un système de rating comprenant des dizaines de critères, afin d'établir des notes et répondre à la réalité de l'impact social et environnemental. Et à mesure que les critères s'installent, ils se déportent vers les investissements traditionnels. « Nous avons l'ambition de proposer un bilan d'impact social de nos investissements solidaires au titre de l'épargne salariale en fin d'année », confirme d'ailleurs Jacky Prudhomme.

Les fonds d'investissement social ont été encouragés par diverses initiatives, dont celle du G8, qui a tenu à Londres un forum sur le social impact investing en juin 2013, et créé un groupe de réflexion dans la foulée. En septembre prochain, ses experts rendront leur rapport et offriront des recommandations pour développer ce nouveau marché, qui pourrait rendre des services que les États, trop endettés, ne peuvent ou ne veulent plus assumer, sans oublier, avec les créations d'emploi, la promesse d'une croissance économique renouvelée.

Laurence Pessez, la responsable de la RSE pour le groupe BNP Paribas, a déjà quelques idées pour dynamiser l'impact investing : « Il faut imaginer un fléchage de l'investissement vers les entreprises qui font de l'impact social une priorité », dit-elle. Et pour cela, rien de tel qu'une incitation fiscale...

Ainsi, la création des contrats d'assurance-vie euro-croissance prévoit-elle une incitation à consacrer une part à l'économie sociale et au logement. Mais on est encore loin de la banalisation d'un secteur dynamique qui obtient enfin droit de cité, avec le vote final ces jours-ci de la loi préparée par Benoît Hamon (naguère ministre de l'Économie sociale et solidaire) sur l'ESS, projet de loi désormais porté par la secrétaire d'État Valérie Fourneyron devant la Chambre des députés, où les débats ont débuté mardi 13 mai. Faute de marges fiscales, les vraies incitations au développement de l'ESS tardent néanmoins à venir, et c'est donc surtout de l'initiative du secteur financier que dépend désormais le changement de culture en faveur de l'économie sociale et solidaire. ■

1000

milliards de dollars, c'est le niveau que pourraient atteindre les « social impact investing » en 2020 dans le monde, contre 400 milliards de dollars estimés en 2015.

MERCREDI 21 MAI : UN « DAVOS » PARISIEN DE L'ENTREPRENEURIAT SOCIAL

Impact 2, troisième édition de la conférence sur la finance sociale organisée à l'initiative de Nicolas Hazard, fondateur du Comptoir de l'innovation, se tient ce mercredi 21 mai de 18 heures à 20 heures à la mairie de Paris, en partenariat avec *La Tribune*. Le thème choisi cette année, « Paris, capitale mondiale de l'entrepreneuriat social? », vise à mobiliser les 1000 décideurs économiques, politiques et entrepreneurs du monde

entier présents pour ce « Davos de l'entrepreneuriat social ». Avec entre autres la présence de sir Ronald Cohen (fondateur d'Apax Partners), Mohammad Yunus (Prix Nobel de la paix), Franck Riboud (PDG de Danone), François Villeroy de Galhau (DG délégué de BNP Paribas) et Valérie Fourneyron, secrétaire d'État chargée du Commerce, de l'Artisanat, de la Consommation et de l'Économie sociale et solidaire. Le Comptoir de l'innovation est la société d'investissement et de conseil

du groupe SOS, leader européen de l'entrepreneuriat social avec 10 000 salariés. Son fonds de capital-risque, « Comptoir de l'innovation investissement », est à 100% ciblé sur l'« impact investing », afin de contribuer au développement des entreprises sociales françaises. Afin de structurer sa politique d'investissement, il a développé une méthode d'évaluation financière et extra-financière (sociale et environnementale), CDI Ratings, basée sur plus de 600 critères. ■ L.J.B.





L'« *impact investing* » se développe rapidement en France : 40% de la nouvelle collecte réalisée auprès des particuliers en 2013 s'est faite dans la gamme épargne responsable.
© ANDREY POPOV / SHUTTERSTOCK.COM

LES SOCIAL IMPACT BONDS SE FONT UNE PLACE AU SOLEIL

Première banque d'investissement américaine, sortie victorieuse de la crise des subprimes, Goldman Sachs ne se contente pas d'avoir une activité leader sur les marchés de capitaux classiques, sur lesquels elle a placé quelque 300 milliards de dollars de titres l'an dernier. Les paris financiers de la banque jouent désormais la carte de... la réinsertion des délinquants.

Déjà, en 2012, tandis que Bank of America lançait un SIB (*Social Impact Bond*) pour réinsérer des détenus adultes, Goldman Sachs finançait, à hauteur de 9,6 millions de dollars

(7 millions d'euros), un programme à Rikers Island, la prison de New York où a été détenu quelques jours Dominique Strauss-Kahn, visant à éviter que des jeunes y retournent aussitôt sortis. En 2014, Goldman Sachs récidive ! La banque vient d'annoncer sa participation (pour 9 millions de dollars) à un nouveau programme de réinsertion, à Boston. Elle financera en partie une association à but non lucratif qui offre cours, formation professionnelle et suivi psychologique à des jeunes sortis de prison et sélectionnés au hasard. Si, dans quatre ans, ils ont passé 22% de jours en moins en prison,

le Massachusetts (qui patronne l'opération) aura économisé assez d'argent pour rembourser la totalité de l'investissement de Goldman Sachs, ses experts ayant calculé que pour chaque jeune ne retournant pas en prison pendant un an, c'est 12 400 dollars gagnés. Si le taux de récidive est encore plus faible, Goldman Sachs pourra engranger jusqu'à 1 million de dollars de profits.

En revanche, si l'opération rate, la banque perdra son investissement, mais aura quand même encaissé 5% d'intérêts par an sur son « prêt ». Autant dire que ces initiatives sont « tout bénéfice », pour

les contribuables, la société, et éventuellement les investisseurs. Dans ces conditions, comment expliquer l'attitude du gouvernement britannique ? Alors que le même type de programme, lancé il y a quatre ans - une première mondiale - avec l'appui d'Apax Partners, est un succès, les autorités viennent de confier l'ensemble de la réinsertion des détenus à des sous-traitants privés. Dans le même temps, toutefois, elles ont annoncé une enveloppe de 30 millions de livres (37 millions d'euros) en vue de soutenir de nouveaux SIB, cette fois pour aider des jeunes en difficulté... ■ L.J.B.



Devenu célèbre dans le monde entier pour avoir hébergé quelques jours l'ex-patron du FMI, le pénitencier de Rikers Island, à New York, bénéficie d'un financement social innovant de Goldman Sachs.

© DON EMMERT / AFP

INTERVIEW

Nicolas Hazard, président du Comptoir de l'innovation « Paris a vocation à devenir la capitale de l'impact investing »

LA TRIBUNE - On parle beaucoup de l'impact investing à Londres ou à New York, mais à Paris, le concept semble moins visible, est-ce vrai ?

NICOLAS HAZARD - Il est vrai que ce type d'investissement correspond bien à la mentalité anglo-saxonne et asiatique, qui privilégie l'action des entreprises par rapport à celle de l'État.

Cela dit, la France s'y intéresse aussi, sous forme d'épargne salariale solidaire. Les montants totaux investis dans ce domaine de la part du grand public sont de l'ordre de 5 milliards d'euros, et ils ont quasiment doublé chaque année depuis 2002. Le mot *impact investing* a beau ne pas être très courant en France, la France en fait, et plus que le reste du monde ! La Place de Paris a d'ailleurs vocation à devenir la capitale de l'*impact investing*. C'est avec cet objectif que nous avons lancé, il y a deux ans, la conférence « Impact 2 », qui a l'ambition d'être un petit « Davos » de l'*impact investing*. Plus de 1000 personnes – experts de la finance, patrons de grandes sociétés et d'entreprises sociales et pouvoirs publics,

venus de plus de 50 pays – se réunissent désormais chaque année pour examiner les évolutions mondiales dans ce domaine. C'est aussi l'occasion de mettre en avant le savoir-faire français. Je suis assez confiant : la jeune génération est tout à fait ouverte à l'*impact investing*.

Le Comptoir de l'innovation participe au mouvement. Quels sont vos investissements ?

Nous avons en effet lancé un fonds de 20 millions d'euros, qui fonctionne par tranches d'investissement. Nous avons établi 600 critères pour juger les entreprises dans lesquelles nous investissons, sous forme de prise de participations. Des critères financiers classiques, mais aussi des critères concernant l'impact social des entreprises, et nous donnons, comme les agences de notation, une note financière et une note sur l'impact social.

Dans quelles entreprises avez-vous investi ?

Nous avons investi dans sept entreprises pour le moment, avec, entre autres, Vita-

mine T, dans le nord de la France, qui conjugue insertion sociale, puisqu'elle fait travailler des personnes auparavant éloignées du marché de l'emploi, et activité économique, puisqu'elle agit dans des domaines comme la protection de l'environnement et le développement d'une agriculture raisonnée.

Nous avons aussi accompagné Phitech, une entreprise de technologie qui a lancé une application en direction des aveugles et mal voyants, afin de les orienter dans la rue ou les transports. Nous soutenons également Bretagne Ateliers, qui fait de la sous-traitance pour des sociétés comme Peugeot-Citroën, en employant 500 personnes handicapées, ou encore Scopelec, une coopérative née en 1973, fournisseur historique de France Télécom, et Ethiquable, qui pratique le commerce équitable et fait vivre 25000 familles à travers le monde. De nombreuses sociétés agissant dans le domaine social existent, et elles sont rentables ! ■

PROPOS RECUEILLIS PAR L.J.B.



Selon Nicolas
Hazard, la France
fait déjà plus
d'*impact*
investing que
le reste du
monde, mais
sans forcément
le savoir, comme
M. Jourdain...
© DR

